

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

## AMENDEMENT

N° CF1882

présenté par  
Mme Hamelet et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE 49

#### ÉTAT B

**Mission « Action extérieure de l'État »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--